

#15
Avr. 2022

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

ROQ'INFO LE MAG

GRANDS PROJETS P.4
DYNAMISER NOTRE
PATRIMOINE NATUREL

SOMMAIRE



#4 LES GRANDS PROJETS • #8 FINANCES • #10 VIE MUNICIPALE • #11 LES ISSAMBRES
#12 TEMPS FORTS • #13 AGENDA • #14 TOURISME • #15 AGRICULTURE • #16 VIE LOCALE
#18 AMÉNAGEMENT URBAIN • #19 ÉCONOMIE • #20 EXPRESSION LIBRE • #21 AGGLOMÉRATION
#22 ENVIRONNEMENT • AFFAIRES SOCIALES • #23 ÉVÉNEMENT SPORTIF



ROQ'INFO LE MAG

Magazine d'information de la Ville de Roquebrune-sur-Argens Hôtel de Ville « Roq'Info - le Mag », Service Communication, 83520 Roquebrune-sur-Argens 04 94 19 59 59 - www.roquebrune.com • Éditeur : Ville de Roquebrune-sur-Argens • Directeur de la publication : Jean Cayron
Conception : Service Communication, communication@mairie-roquebrune-argens.fr • Impression : IAPCA (Groupe Riccobono) - Impression sur papier recyclé, encre végétale • Dépôt légal à parution : ISSN 1629-0690 • Tirage : 12 500 exemplaires



ÉDITO

JEAN CAYRON,
Maire de Roquebrune-sur-Argens
Vice-président de la CAVEM
1^{er} Vice-président du S.M.A.
Membre du bureau du SMIAGE Maralpin

Chères Roquebrunoises, chers Roquebrunois,

Ce début d'année est, pour nous, toujours synonyme de préparation du budget communal. Un travail minutieux et de longue haleine qui ne doit rien au hasard.

Baisse continue du train de vie de la commune, optimisation des effectifs, diminution de l'endettement, qui était, ne l'oublions pas, de 43,8 M€ à notre arrivée, tout en ayant une politique d'investissement conséquente... Les enjeux sont de taille.

Pour notre deuxième présentation du rapport d'orientation budgétaire, depuis notre arrivée, nous sommes, n'ayons pas peur des mots, satisfaits du travail accompli.

Les chiffres, sachez-le, sont excellents.

L'encours global de la dette est descendu à 39,8 M€ avec une prévision réaliste de 37,2 M€ d'ici la fin de l'année. La capacité de désendettement est passée de 7 ans à 5 ans et 3 mois, s'éloignant définitivement du seuil critique des 12 ans.

Les frais de personnel ont diminué tandis que l'excédent de fonctionnement a augmenté de 46 % par rapport à 2020. Sans parler de l'épargne nette de la commune qui a triplé !

Les engagements pris et les objectifs de maîtrise des dépenses sont respectés. Et ce n'est pas le fruit du hasard, soyez-en certains.

Certes, les droits de mutation et la conjoncture ont eu des effets favorables. Mais ils ne suffisent pas. C'est toute la gestion de la Ville qui a été revue, le retour d'une gestion rigoureuse, d'une étude approfondie de chaque dossier, chaque marché, chaque dépense engagée.

Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble des services pour leur mobilisation en ce sens.

Cette rigueur nous permet aujourd'hui d'avoir une vision d'avenir. Et qui dit vision dit projets.

Tout au long de ce magazine, vous découvrirez les dossiers qui nous tiennent à cœur. Aux Issambres, à la Bouverie, au village... le nouveau visage de notre commune se dessine.

Développement économique et touristique, modernisation des structures scolaires, mise en valeur de notre patrimoine... les chantiers sont nombreux.

En cette fin de premier trimestre 2022, je peux vous assurer que nous sommes, avec mon équipe, sereins, confiants sur nos choix et en l'avenir.

Roquebrune est sur la voie du changement.

JEAN CAYRON,
Votre Maire

VALORISER ET SÉCURISER NOS AIRES PROTÉGÉES

ACCESSIBILITÉ ET ATTRACTIVITÉ DU LAC DE L'ARENA

Il s'étale sur 30 hectares au pied du site classé du Rocher, l'un des espaces naturels les plus fréquentés du Var.

Avant d'être élus, Jean Cayron et son équipe avaient pu faire le constat que le lac et son pourtour étaient un espace aisément révisibilisable : un lac non valorisé, pour partie non accessible et un espace peu entretenu.

En découlaient la présence régulière de déchets en tout genre. De plus, nous pouvions déplorer d'une part une fréquentation du public importante non canalisée et concentrée sur

la base nautique et, d'autre part, un élément patrimonial industriel non mis en valeur et non sécurisé qu'est l'ancienne sablière.

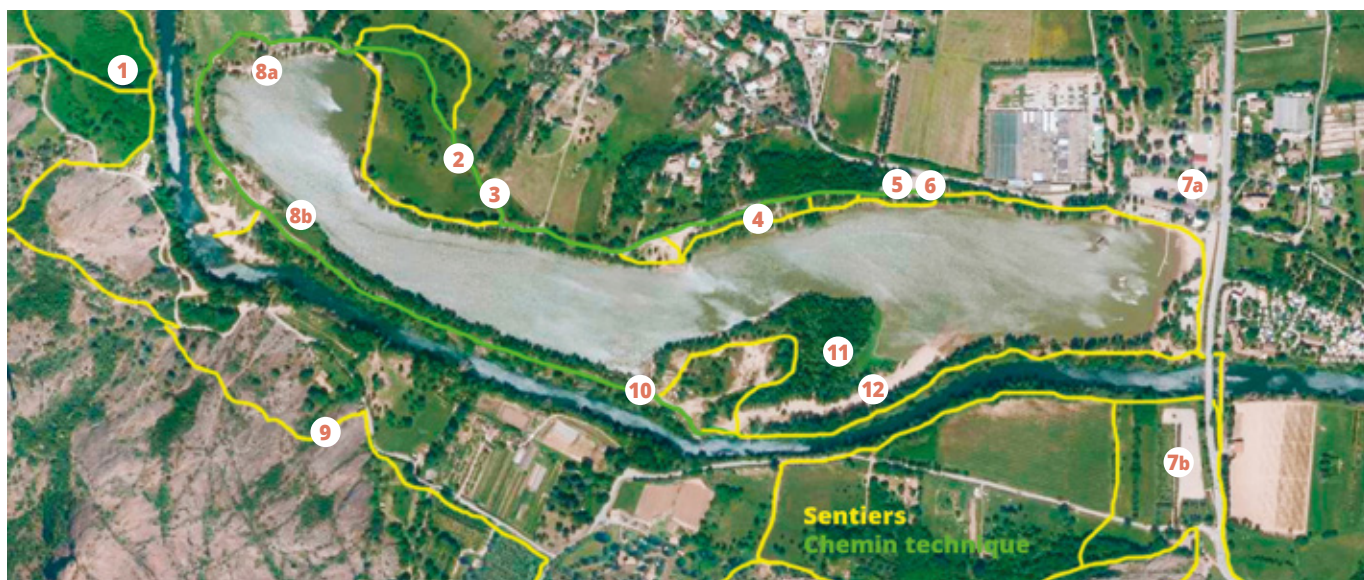
L'enjeu de cette opération, tant attendue par les Roquebrunois, est de rendre accessible le tour du lac en proposant des aménagements légers et respectueux de l'environnement.

Ceci tout en protégeant l'espace par un accueil pédagogique structuré et une fréquentation maîtrisée et raisonnée du public, habitants comme touristes, pour qui les accès, pédestre comme cyclable, seront favorisés.

Une mise en valeur ludique et pédagogique de la biodiversité, comme la restauration et l'entretien de ces espaces naturels, leur permettra de perdurer de façon autonome.

Enfin, la réhabilitation et sécurisation de l'ancienne sablière permettra aux visiteurs d'y accéder et d'en connaître l'histoire par la mise en place de panneaux pédagogiques.

L'objectif est simple : transformer le lac et ses alentours en espace familial de détente, accessible à tous les amoureux de liberté.



- 1** Création de stationnement pour accès aux sentiers du Rocher
- 2** Création d'un chemin technique à distance du lac
- 3** Création d'une promenade cyclable et pédestre, décaissage du bitume

- 4** Création d'un petit sentier de berge
- 5** Stationnement à rapprocher du côté route
- 6** Blocage de la circulation automobile
- 7a 7b** Stationnement à conforter
- 8a 8b** Démolition des petits bâtiments

- 9** Création d'un sentier vers le Rocher au-dessus de la route
- 10** Création d'un sentier en bord d'Argens
- 11** Création d'une petite boucle de promenade dans les bois
- 12** Comblement naturel du chenal

L'Opération Grand Site de l'Estérel, projet de Territoire commun comprenant les communes de Roquebrune-sur-Argens, Puget sur Argens, Bagnols-en-Forêt, Saint-Raphaël, Théoule-sur-Mer et Mandelieu-la-Napoule, est une opportunité pour la commune de s'inscrire dans une dynamique de protection et de préservation, aux côtés d'Estérel Côte d'Azur Agglomération et de ses différents partenaires comme le Conseil Départemental, le SIPME, la DREAL, ou encore la DDTM.

ACCÈS AU ROCHER : BALISAGE DES SENTIERS

Pour les randonneurs aguerris de toute provenance et de tout âge, 2022 marquera le balisage tant attendu et prévu avant l'été, des sentiers de randonnée sillonnant notre Rocher.

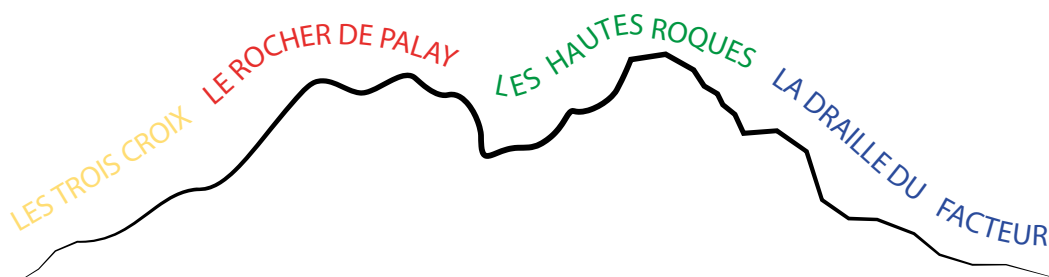
Les quatre sentiers seront sécurisés et jalonnés par la pose de 14 panneaux directionnels, installés par les services de la Ville courant mai, en étroite collaboration avec Gérard Brun, Président de l'Association A.S.C.S. et éminent spécialiste du Rocher.

Ces travaux de signalétique seront réalisés en accord avec les services de l'État et le SIPME, le Rocher étant un site classé et soumis à une réglementation précise.

Dans un second temps, deux zones de stationnement verront le jour à proximité du Rocher de Palay et des Hautes Roques, s'ajoutant aux 3 parkings déjà existants.

De même, des sentiers créés assureront la liaison avec le parking Saint-Roch, porte d'entrée du périmètre « Grand Site ».

La protection et la gestion de nos espaces naturels, comme l'accompagnement durable vers une fréquentation maîtrisée et raisonnée, permettront d'atteindre l'objectif recherché : repenser la relation Homme et Nature.



L'AMÉNAGEMENT DU SITE DU BLAVET

Un espace naturel remarquable, inscrit dans l'Opération Grand Site de l'Estérel. Ces formations rocheuses ocre creusées au fil du temps dans les roches volcaniques offrent, outre l'un des sites majeurs d'escalade varois, un circuit de randonnée aux panoramas à couper le souffle, acheminant vers les grottes préhistoriques de la Bouverie.

Ce site naturel et historique exceptionnel est riche de cavités paléolithiques et d'une faune et flore abondantes et diversifiées.

Fréquenté en toute saison par les touristes comme les locaux, cet espace n'était jusqu'alors ni aménagé ni valorisé, engendrant inévitablement un stationnement anarchique, des dépôts sauvages et une dégradation des lieux.

La Ville souhaite doter les Roquebrunois de chemins de promenade familiale diversifiés, en amélioration et facilitant les accès et les équipements d'accueil.

De même, elle multiplie et balise de la manière la plus claire possible les sentiers de randonnée dans le secteur, en lien avec Bagnols-en-Forêt (Gorges du Blavet), le Muy (la Colle du Rouet) ou encore la forêt communale de Raphèle.

Une boucle de près de 5 km, au départ de la Maison du Patrimoine, au Cœur de la Bouverie, permettra aux familles d'accéder aux points remarquables qu'offre le quartier « Nature » de la Commune.

Enfin, une visite guidée gratuite, en voiturette électrique ou Rosalie, sera proposée pour mettre en lumière les producteurs du terroir bouvérien.



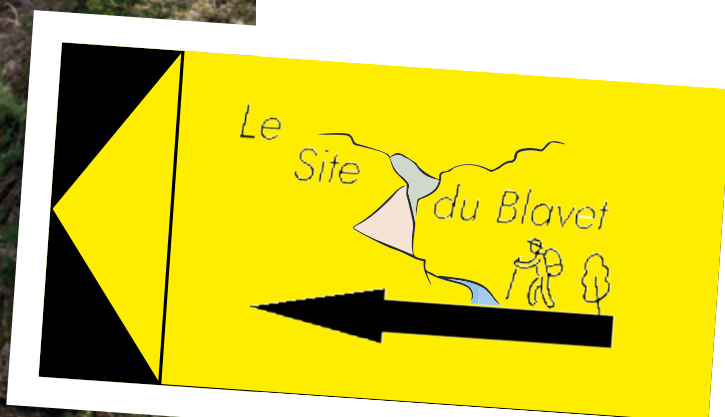
Boucle de balade en famille de 4,6 km



Départ de la boucle Cœur de la Bouverie



Connexions aux sentiers de randonnée du secteur



EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE DE LA BOUVERIE

La commune attire de plus en plus de jeunes actifs, entraînant un accroissement progressif de la population. Cette augmentation, non prise en compte durant les années antérieures, impacte le groupe scolaire ainsi que les crèches de la Bouverie qui compte 5 500 habitants. Soit 35 % de la population roquebrunoise, où de nombreuses familles avec de jeunes enfants se sont récemment installées.

Ce groupe scolaire est, en terme d'effectifs, l'un des plus importants de notre département, et comprend à ce jour une école maternelle constituée de 8 classes et une école élémentaire de 17 classes.

Le nombre d'élèves inscrits à la cantine est en constante progression, et les installations actuelles sont étroites au regard du nombre de convives. Aujourd'hui près de 565 repas sont servis quotidiennement.

De plus, un manque de salles pour accueillir les différentes associations présentes sur la commune a conduit la municipalité à décider de créer de nouvelles structures d'accueil, à savoir :

▸ La réalisation d'un bâtiment R+2, contigu au groupe scolaire existant, comprendra 6 salles d'une surface de 60 m² chacune, avec sanitaires adaptés, qui permettront un potentiel d'accueil de 150 enfants supplémentaires pour les années futures ou,

si besoin, à destination municipale ou associative.

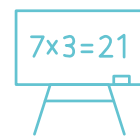
▸ Un réfectoire avec espace maternelle et espace élémentaire, avec sanitaires adaptés, d'environ 400 m², et une cuisine, avec vestiaires et sanitaires destinés au personnel, d'une surface de l'ordre de 200 m².

▸ L'intégration d'une crèche d'au moins 30 berceaux d'une surface de l'ordre de 300 m².

Construction d'un bâtiment en rez-de-chaussée + deux étages

Requalification des voiries
Création d'une cour de récréation

Aménagement de salles de classes dans le réfectoire existant



Construction de 6 salles de 60 m² scolaires, périscolaires ou associatives



▸ **réfectoire de 400 m²**
▸ **cuisine de 200 m²**



Intégration d'une crèche de 300 m²
30 berceaux

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

DÉSENDETTER TOUT EN INVESTISSANT



Lors de la première préparation du Budget, en mars 2021, la nouvelle majorité, réunie autour du Maire Jean Cayron, avait clairement annoncé sa volonté de sortir la commune de son train de vie et de ses dérives, via une gestion vertueuse au travers d'une stratégie d'assainissement des finances communales.

Baisse de l'endettement, baisse des charges de personnel (tout en devant intégrer le personnel Sarget), baisse du train de vie de la collectivité... La feuille de route était toute tracée. Tout en maintenant, bien sûr, un niveau d'investissement important pour permettre la redynamisation des trois pôles et en premier lieu, le Village.

En ce début 2022, force est de constater que les mesures mises en place portent leurs fruits. Avec le concours des services, tout a été mis en œuvre pour rétablir une gestion de bon père de famille et s'assurer que la commune ne vive plus au-dessus de ses moyens.

Les chiffres, aujourd'hui, parlent d'eux-mêmes, attestant d'une bonne gestion et d'une hausse conséquente des recettes.



Épargne brute

7,6 M€

Soit une épargne brute en hausse de **21,42% (+ 1,34 M€)** par rapport à 2020, qui permet ainsi de couvrir le remboursement du capital de la dette de **4 M€/an**.

Elle permet de couvrir de manière générale toutes les dépenses d'investissement, comme le remboursement de la dette ainsi que les dépenses d'équipement...



Épargne nette

3,5 M€

Soit **+45%** par rapport à 2020. L'épargne nette a été multipliée par 3 depuis 2019 et passe de **1,2 M€ à 3,5 M€**.

L'épargne nette et brute est au niveau du budget, un ratio permettant de mesurer la solvabilité d'une collectivité.



Excédent de fonctionnement

+46,33%

par rapport à 2020, soit **+4 019 675,42 €**.

Sur le fonctionnement, tout ce qui a été dit a été fait. Une véritable politique a été menée.

LE MOT DE



Jacques **Bacquet**
Adjoint aux Finances

« Nous avons d'excellents chiffres tout en continuant à payer l'ardoise qu'on nous a laissée, sans oublier les 900 000 € de pénalités supportées dans le cadre de la loi SRU relative aux logements sociaux ».

Déprécarisation

Premier employeur de la commune, la collectivité territoriale de Roquebrune compte au 1^{er} janvier 2022, quelque 434 employés, dont 66 % vivent sur la commune.

Consciente de sa dimension sociale et économique, la Ville a mis un vaste dispositif en œuvre pour déprécariser les catégories C, les contrats précaires, les contrats horaires... L'objectif ? Donner du sens et de la reconnaissance à l'investissement. Une action sociale forte qui a un coût mais s'avère incontournable pour motiver et valoriser des agents.



Encours global de la dette

39,8 M€

L'encours de la dette n'a **jamais été aussi bas depuis 2011** et passe, comme initialement prévu, **de 43,8 M€ à 39,8 M€** au 31 décembre 2021 ! En poursuivant sur cette lancée, l'encours global de la dette à fin 2022 avoisinerait les **37,2 M€**.



Capacité de désendettement

5,24 ans

Compte tenu de l'augmentation de l'épargne brute, **la capacité de désendettement passe à 5,24 ans** (soit environ 5 ans et 3 mois) **à fin 2021**, alors qu'**elle s'établissait à 7 ans à fin 2020**.

À épargne brute constante, elle passera à **4,9 ans à fin 2022**.

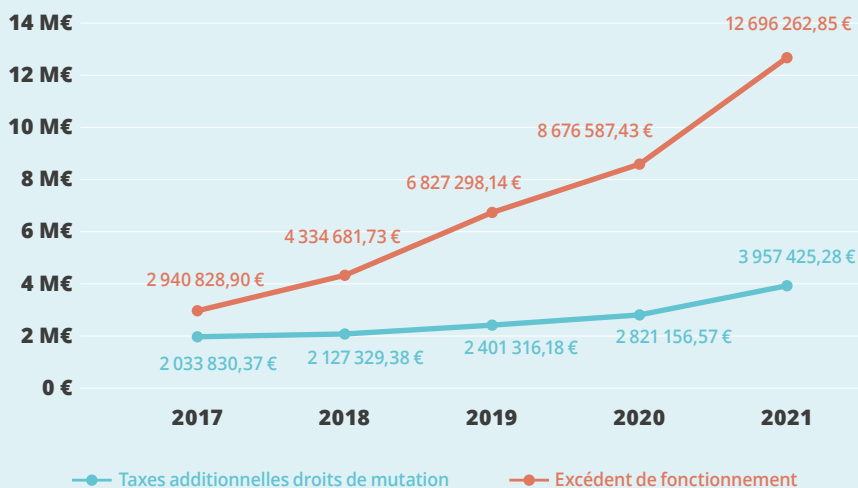
Pour info, **le seuil critique étant de 12 ans, la Ville s'en éloigne considérablement.**



Frais de personnel

- 110 934,51 €

Par rapport à 2020, malgré l'effet du Glissement Vieillesse Technicité (grille indiciaire, avancement...), la création de nouveaux services et la reprise en régie de prestations.



Courbe Excédent

Comme indiqué sur la courbe, cette analyse, qui porte de 2017 à 2021 démontre que l'excédent de fonctionnement évolue beaucoup plus rapidement que les droits de mutation. Le résultat de fonctionnement obtenu n'est donc pas uniquement lié à l'augmentation des recettes des droits de mutation.

L'amélioration de la santé financière de la collectivité ne serait pas remise en question sans l'augmentation de ces recettes en 2021.

L'excédent de fonctionnement a évolué de 4 M€ entre 2020 et 2021 alors que les droits de mutation n'ont augmenté que de 1,1 M€.

Recours à l'emprunt

Après une année 2021 sans emprunt, une première depuis des années à Roquebrune, un emprunt limité de 1,5 M€ sera contracté en 2022. Un recours qui ne s'impose pas mais qui, pour autant, va ainsi permettre de mener à bien des projets importants. « Avec le budget actuel, nous sommes tout à fait en mesure de rembourser la dette, souligne le Maire. 2021 a été une année de transition, sans emprunt car nous souhaitons avant tout préparer les projets avec sérieux, dans les

meilleures conditions possibles et sans engager de frais inutiles. C'est désormais chose faite. Et l'adjoint aux Finances, Jacques Bacquet, d'ajouter : « *Emprunter n'augmente pas l'endettement. Nous allons poursuivre le fléchissement tout en investissant avec un P.P.I. bien fourni. Et réduire l'encours global de la dette à 37,2 M€ à fin 2022.* »

La Majorité a fait les efforts nécessaires dès son arrivée afin de permettre des investissements futurs, attendus par les Roquebrunois.

LE MOT DU MAIRE



Jean Cayron

Pour le Premier magistrat, pas question de poursuivre les errances du passé. Des choix ont été faits, en concertation avec les services, les associations et autres structures engagées, afin de réduire le train de vie de la commune tout en maintenant une dynamique.

« Nous ne dépensons pas n'importe où, n'importe comment.

Nous ne faisons pas de l'électoratisme.

Nous avons pour objectif de gérer, épargner et anticiper pour le Programme Pluriannuel d'Investissement. Nous avons géré la masse salariale, renforcé les étapes de contrôle sur chaque pôle, responsabilisé les agents et nous travaillons au quotidien dans un esprit de transparence et de valorisation à tous les niveaux, dans un climat de confiance. Rien n'est laissé au hasard, chaque projet est désormais examiné et nous allons sur le terrain pour nous rendre compte du degré d'urgence avant d'engager des frais.

La commune est aujourd'hui sur de bons rails, permettant ainsi de programmer des investissements conséquents indispensables au développement mesuré de la commune.



VIE MUNICIPALE

LA VILLE HONORE SES AGENTS

« Choisis un travail que tu aimes, et tu n'auras pas à travailler un seul jour de ta vie » disait Confucius.

Ce jeudi 24 février, en salle des Mariages, était organisée une cérémonie en hommage aux médaillés du travail, en présence du Maire, entouré de plusieurs de ses élus.

En préambule, le Directeur Général des Services, M. Michel Dutreux, a tenu à rappeler « les valeurs et les vertus du travail, tant sur un plan économique qu'humain » en évoquant « le sens de l'engagement et de la collectivité, l'adaptabilité, les relations humaines, la positivité »... Autant d'ingrédients indispensables pour l'épanouissement de chacun la réactivité du service public et ainsi le service rendu aux administrés.

Un dévouement sans faille

Le Maire, pour sa part, a rappelé les contraintes liées à la crise sanitaire qui n'ont alors pas permis d'organiser, l'an passé, une cérémonie digne de ce nom. *« Nous espérons que ce soit désormais du passé. Aujourd'hui, je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre dévouement et votre action au service de la collectivité ».*

Médaille d'Argent, de Vermeil ou d'Or... Vingt-et-un agents ont été félicités par leurs élus référents avant d'être décorés par le Maire.

Tous ont également reçu un panier composé de produits locaux avant de se retrouver autour du verre de l'amitié.

Nous leur souhaitons une bonne continuation à tous !

LES DISTINGUÉS

Argent (20 ans)

Ludovic Baretty, Ludovic Bourgue, Julien Curty, Brigitte Domato, Sandrine Granet, Claudine Huriot, Martine Lamasa, Kévin Leroy, Katell Le Toulouzan, Isabelle Martini, Ammara Ourkiya, Francis Ruffin.

Vermeil (30 ans)

Nathalie Di Lorenzo, Marie-Laure Devot, Odette Gruchy, Nadine Koszyk-Delrio, Rémi Millanole, Frédérique Santrot.

Or (35 ans)

Philippe Nattes, Gisèle Guiraud, Nadine Nicolas.

PERMANENCE JURIDIQUE À LA BOUVERIE



Que votre question relève du professionnel ou du privé, cette solution gratuite s'offre à vous si vous souhaitez obtenir une réponse à une question d'ordre juridique.

Pour qui et pourquoi ?

Ouverte aux administrés roquebrunois souhaitant bénéficier d'un renseignement en lien avec une problématique juridique, cette aide ne remplace pas l'avocat mais offre une information et un accompagnement circonstanciés.

Par qui ?

C'est M. Moraine, juriste retraité et résident de la Bouverie, qui offre bénévolement ses services.

Où et quand ?

En Mairie annexe de la Bouverie à compter du 5 avril, les 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 14h30 à 17h sur rdv au 04 94 19 50 28.



 **LES ISSAMBRES**

LA REFONTE DU FRONT DE MER CONFIRMÉE

Qualifié d'intérêt communautaire, le réaménagement du front de mer a été acté lors du Conseil Communautaire du 7 mars dernier.

Le pôle des Issambres compte l'une des plus belles vitrines de la commune. Sa façade maritime, adossée à un écrin de verdure exceptionnel est un atout majeur et sa liaison immédiate avec le Golfe, par voie maritime, offre un avantage incontestable.

La population roquebrunoise, et plus précisément sambracitaine est attachée à son bord de mer. D'où la volonté de la municipalité d'y porter une attention toute particulière afin de valoriser et dynamiser l'économie et le commerce de proximité.

Renforcer l'attractivité touristique

C'est ainsi qu'en lien étroit avec Estérel Côte d'Azur Agglomération, décision a été prise de procéder à la refonte du front de mer, dans la continuité de la bande littorale de Saint-Raphaël et Fréjus.

Un projet considéré « *d'intérêt communautaire* » dans la mesure où il permet de renforcer l'attractivité touristique et économique du territoire de la communauté d'agglomération et contribuer à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement.

Cette rénovation, inscrite dans le cadre du Pacte de Gouvernance, aura pour but de dynamiser l'attractivité touristique du territoire.

1,5 km de travaux

« C'est ainsi, expliquait le Premier Magistrat, Jean Cayron, lors de la séance du conseil municipal, que nous procéderons à des travaux, du garage Arthaud jusqu'au pont de la Garonette. Soit environ 1,5 km de long. Tout est budgété, avec un financement communautaire et départemental. Les études seront prochainement lancées, et les travaux devraient débuter avant la fin du mandat sur ce secteur littoral, qui représente l'entrée ouest de la communauté d'agglomération ».

Cette opération comprendra notamment des travaux sur les réseaux, les trottoirs, la voirie, l'éclairage, le mobilier urbain et les espaces verts, en cohérence avec le Schéma Directeur Vélo qui permettra d'assurer le maillage cyclable le long du littoral avec les communes voisines.

LES LUCIOLES RANDO & TRAIL

Cet événement agé de 15 ans, en sommeil pour cause de Covid, est l'incontournable rendez-vous annuel des amoureux de randonnées et de notre beau massif forestier. C'est de nuit et équipés d'une lampe frontale que les participants adopteront une allure libre, ou plus soutenue pour les trails chronométrés. Une belle manière d'arpenter, en solo ou en famille, les abords du Rocher.



AU PROGRAMME

- ▶ **18h** - Accueil, retrait des dossards ▶ **19h30** - Courses enfants
- ▶ **21h** - Départ des coureurs
- ▶ **21h10** - Départ des randonneurs en 5 vagues de 300 participants (à 21h10, 21h30, 21h50, 22h10 et 22h30)
- ▶ **22h** - Arrivée des premiers coureurs place Germain Ollier
- ▶ Remise des récompenses au fil des arrivées
- ▶ **23h30** - Arrivée du dernier coureur
- ▶ **2h** - Arrivée du dernier randonneur et fermeture des parcours

INFORMATIONS PRATIQUES

Inscription aux courses par internet obligatoire avant le samedi 30 avril. Aucune inscription sur place.

Tarifs*

Rando 7 km - **11 €** - Rando 14 km - **11 €**
Trail 14 km (course chronométrée) - **19 €**
Courses enfants - **Gratuit**

Rendez-vous

place Perrin

Contacts

Office de Tourisme : 04 94 19 89 89
info@sportips.fr
village@roquebrunesurargens.fr
leslucioles.run
roquebrunesurargens-tourisme.fr

*1 €/inscription sera versé, comme chaque année, à une œuvre humanitaire désignée par l'Association Sportive et Culturelle pour la Solidarité.



AGENDA

AVRIL

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

Vendredi 22 avril à 11h

Journée Nationale du Souvenir des Victimes
et des Héros de la Déportation

11h : Mémorial

11h30 : Monument aux Morts - cimetière

Dimanche 24 avril à 11h

Journée Génocide Arménien

chapelle Saint Pierre

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Dimanche 10 avril - 1^{er} tour

Dimanche 24 avril - 2^d tour

Chaque mardi et vendredi

RENDEZ-VOUS INFORMATIQUE

Sur rendez-vous - séance d'1h - Tout public
de 14h à 18h

Médiathèque Suzanne Régis - La Bouverie

Chaque mercredi et samedi

HEURE DU CODE (à partir de 6 ans) ROBOTIQUE (à partir de 8 ans)

IMPRESSIION 3D (à partir de 9 ans)

de 14h à 18h - sur rendez-vous - séance d'1h

Médiathèque Suzanne Régis - La Bouverie

Du 1^{er} avril au 31 mai

EXPOSITION PARTICIPATIVE PHOTOS ANCIENNES

Médiathèque des Issambres

Du 1^{er} avril au 31 mai

EXPOSITION NATURELLE- MENT LIVRE

Médiathèque Albert Camus au Village

Médiathèque des Issambres

Tous les vendredis de 6h à 17h

BROCANTE MIXTE

Promenade Adrien Beaumont

Activités et animations soumises
aux évolutions liées à la crise sanitaire.

Samedi 2 à partir de 18h30

LES ESTERELLES

EXPO - PÔL ATTARD
MUSIQUE LIVE

LAURENT TEATINO

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

LES GLANDEURS NATURE

« ÉLEVÉS EN PLEIN AIR »

Spectacle à 20h30

Espace Robert Manuel

Tarif unique 15€



Dimanche 3 de 12h à 15h

AÏOLI

Place des Félibres

Tarif : 12€

Réservation : Office de Tourisme - 04 94 19 89 89



Mardi 5 de 13h30 à 16h

SPECTACLE DE PÂQUES SENIORS

Espace Robert Manuel

Samedi 9 de 8h à 20h

ÉPREUVES SPORTIVES DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Stade de la Bouverie

Plus d'informations : page 23

Mercredi 13 de 8h à 18h

MARCHÉ ITALIEN

Place Perrin

Du samedi 16 au vendredi 22

EXPOSITION PEINTURE

Chapelle Saint-Michel

Les samedi 16 et dimanche 17

de 14h à 21h

FESTIVAL UKULÉLÉ

Salle de la Batterie

Entrée libre



Dimanche 17 de 10h à 18h

LES JARDINS EN FÊTE

Place des Félibres

Dimanche 17 de 6h à 14h

VIDE GRENIER

Place Germain Ollier

Samedi 30 à partir de 19h

RANDONNÉE DES LUCIOLES + TRAIL

Sentiers et pistes forestières



ROQUEBRUNE, 1^{RE} VILLE DU VAR LABELLISÉE « VILLE GOURMANDE »

C'est dans une belle ambiance festive et propice aux gourmandises que la Fête du Chocolat a rassemblé près de 2 000 personnes, dimanche 6 mars. À cette occasion, la Ville, représentée par le Maire, et par le Président de son Office de Tourisme, s'est vue décerner la labellisation « Ville Gourmande » par l'association des « Cuisineries Françaises ».

Cet affichage de « Ville Gourmande » qui va être apposé à chacune des entrées de Ville, signe la reconnaissance de la Commune pour ses restaurants, engagés dans une démarche qualité.

C'est une belle et juste reconnaissance de la force gastronomique de la Ville qui priorise depuis de nombreuses années les actions en faveur de l'agriculture et d'une gastronomie de qualité, et pour l'ensemble des producteurs locaux, des métiers de bouche et producteurs de la commune, qui, tous les jours, travaillent pour conserver traditions et savoir-faire.

Avec une filière agricole complète, 3 maîtres restaurateurs, 4 maîtres chocolatiers, 7 domaines viticoles d'exception, régulièrement primés dont une majorité en agriculture biologique et démarche raisonnée, le Marché Paysan de la Grande Bastide, les Maisons du Terroir et du Chocolat et Cacao... Roquebrune est LA destination gourmande à ne pas manquer !

A cette occasion, en présence du coordinateur national, Thierry Sredic, de Françoise Dumont, Conseillère départe-

mentale et Sénatrice du Var, et Nicolas Martel, Conseiller départemental du canton de Roquebrune, Jean-Pascal Brunière de la chocolaterie Cocoa installée sur la promenade des Isambards, se sont vus décerner le titre « Artisans du Goût fait Maison », garantissant aux consommateurs une fabrication 100 % artisanale. Il est certain que cet ambassadeur suscitera l'envie chez les autres artisans du goût qui ont le potentiel et les valeurs requises pour convoiter cette marque qualité contrôlée !


3
Maîtres
Restaurateurs


4
Maîtres
Chocolatiers


7
Domaines
viticoles
d'exception

LE MOT DE



Hélène & Jean-Pascal
BRUNIERE
Cocoa Chocolaterie

« C'est une très belle récompense pour le travail que nous fournissons quotidiennement. Nous avons fait le choix de la qualité en ne travaillant que les meilleurs ingrédients de préférence locaux et saisonniers. Nous y mettons tout notre cœur et sommes fiers de pouvoir nous différencier par cette belle reconnaissance. Fidèles à notre devise « La vie est courte, d'abord le dessert » nous espérons continuer encore longtemps à donner du plaisir et transmettre notre passion. »

<https://roquebrunesurargens-tourisme.fr/fr/actualite/ville-gourmande/>

RÉUNION PUBLIQUE LE 13 AVRIL

Afin d'aider les agriculteurs de la commune à pérenniser, voire développer leur activité, la Ville organise une réunion d'information.

Dans le cadre de la redynamisation de l'agriculture et en conformité avec son programme, la municipalité vient de développer un outil interne afin de recenser les parcelles agricoles municipales, leur superficie, leur localisation et leur potentiel en termes de mise en culture et de production.

L'objectif ? Permettre aux agriculteurs demandeurs de pouvoir postuler efficacement dans le cadre d'une demande de fermage.

Ce catalogue permettra en effet aux agriculteurs de se positionner au plus juste dans le cadre de la passation de baux avec la commune et de pouvoir postuler sur des tènements en adéquation avec leurs projets.

Une commission composée d'élus, d'agriculteurs locaux sectorisés et de techniciens statuera ensuite sur l'attribution de ces baux en appui sur le projet agricole du demandeur.

Pour informer les agriculteurs et débattre avec eux de leurs besoins, leurs attentes... une réunion d'information aura lieu le mercredi 13 avril à 18h30 à la salle Molière.

Le soutien de la Ville, pour favoriser leur développement, est indispensable.



**Mercredi 13 avril
à 18h30
à la salle Molière**



RETOUR EN IMAGES

INAUGURATION DE L'EXPOSITION « LADY BOUVÉRIENNE »

Le patrimoine fait partie de notre paysage local. Après l'ouverture de la Maison de la Préhistoire, il y a quelques mois à la Bouverie, l'heure était venue, en cette période de Journée internationale des Droits de la femme, de mettre à l'honneur l'une de nos ancêtres : « Lady Bouvérienne ».

Au travers d'une très belle exposition, placée sous le patronage d'Éric Pincas,

auteur et rédacteur en chef du magazine Historia, vous pourrez ainsi découvrir le rôle de la femme dans la Préhistoire.

Le Maire, Jean Cayron, a rappelé que « cette exposition itinérante est là pour briser les tabous, présenter l'image de la femme sous un angle différent. Contrairement à ce qu'on pensait pendant très longtemps, les femmes préhistoriques participaient à la chasse, tuaient les animaux, travaillaient les

peaux, taillaient les outils... Et pourquoi ne pas envisager qu'elles aient peint les grands aurochs de Lascaux ? »

Marylène Patou-Mathis, Directrice de recherche au CNRS, ne manquait pas de rappeler que « c'est aussi un mouvement, celui de montrer l'évolution de l'homme et la femme dans une construction commune. La Préhistoire, c'est le présent et l'avenir ! »

**Étaient présents : M. De Wispelaere, Sous-Préfet de Draguignan, M^{me} Arenas, Conseillère Départementale, M. Decard, Conseiller Départemental, M^{me} Lopez, Conseillère municipale Raphaëloise, déléguée aux associations culturelles et nos élus ; ainsi que M^{me} Patou-Mathis, Directrice de recherche au CNRS, M^{me} Valensi, Conservatrice au Musée de Préhistoire de Tourrettes-Levens, M^{me} Joncheray, Directrice du musée archéologique de Saint-Raphaël et M. Thibaut, adjoint au musée archéologique de Saint-Raphaël.*



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

ROQUEBRUNE CONSERVE SA 3^E FLEUR

Bonne nouvelle ! Le palmarès 2021 des Villes et Villages Fleuris en Provence-Alpes-Côte d'Azur a été dévoilé à la mi-février lors d'une réception organisée à Marseille, en présence de Catherine Picq et Eve Steinmetz, respectivement élues au Cadre de vie et à l'Environnement.

Et une fois encore, grâce au travail du service Espaces Verts, la commune maintient sa troisième fleur. Une distinction qui traduit l'engagement de tous en faveur de l'amélioration du cadre de vie.

Chaque année, de nouveaux aménage-

ments sont réalisés pour maintenir ce niveau environnemental, tout en œuvrant pour réduire les dépenses en eau dans un souci environnemental. Bravo aux équipes !



FÊTE DU CHOCOLAT

LE BONHEUR DES PAPILLES



Quel succès ! Plus de 2 000 visiteurs ont investi les rues du Village, pour assister à la superbe Fête du Chocolat organisée le 6 mars. Lors de l'inauguration, le Maire a souligné que « *Roquebrune est une cité gourmande. Depuis plusieurs années, elle est aussi devenue un village tout chocolat. Noir, au lait, chaud, praliné, fourré, à la liqueur, ici nous célébrons le chocolat dans tous ses états. Source de plaisir gustatif, de magnésium, aux vertus euphoriques et même aphrodisiaques, le chocolat est à consommer sans modération. Il est devenu une tradition à Roquebrune. On dit que 9 Français sur 10 aiment le chocolat, c'est dire ! Même si on sait bien que le 10^e ment !* »

Une journée qui a attiré les foules. Lesquelles ont également eu l'opportunité de rencontrer les membres du nouveau Comité des Fêtes, dans les starting-blocks avant la saison, pour animer la commune !

ZOOM SUR LA BOUVERIE

Déplacement de la Stèle des Harkis

Le monde patriotique est cher à l'équipe municipale, soucieuse de faire perdurer le devoir de Mémoire.

C'est en ce sens que le Maire, Jean Cayron et son élu au patriotisme, Didier Lemaître, ont travaillé en concertation avec les associations pour aménager les monuments aux morts de la commune.

Dans les prochaines semaines, la stèle des Harkis, située rond-point des Harkis, à la Bouverie sera déplacée de quelques mètres vers la partie végétalisée. Éloignée de la route, la stèle, à cet endroit, permettra ainsi aux familles et proches de nos combattants de se recueillir dans le calme.



Allée des Cistes au Collet Redon

Dans le but de continuer à œuvrer pour l'amélioration de l'état des routes de la Commune, et à limiter les dépenses, les agents de la Régie Municipale ont réalisé en interne des travaux de purge de voirie sur cet axe.

L'importante déformation de la chaussée indiquant un nombre conséquent de racines, et la proximité d'un regard du gestionnaire Orange ont compliqué l'intervention.

Route de Marchandise

Des travaux d'abattage et d'élagage ont été réalisés par les Services Techniques afin de sécuriser les accès, les accotements et dégager les réseaux aériens situés à proximité.

Pour cette opération délicate, les agents ont pu tester le nouveau broyeur de végétaux. Cet équipement permet d'une part de laisser la zone propre après intervention, et, d'autre part de limiter les déplacements de camions pour l'évacuation des branches après coupe.



Chemin des Arquets

Le Chemin a fait peau neuve. Ces dernières semaines, un nouveau revêtement plus adapté a été posé, des purges réalisées pour supprimer les racines aux endroits où la voie était la plus déformée.



LES SAVONS D'ARGENS

DU LOCAL, DU TRADITIONNEL ET DU BIO POUR VOTRE PEAU



Après des mois de réflexion et de préparation, la savonnerie de Roquebrune, « *Les savons d'Argens* » a lancé la commercialisation de ses nouveaux produits. Une gamme artisanale vendue uniquement sur son site internet.

À sa tête, le jeune Roquebrunois Alexandre Krauth, qui entouré de ses proches, a créé son atelier dans l'habitation familiale au Hameau du Moulin. Après des mois de travaux pour répondre aux réglementations draconiennes en cosmétique, deux espaces dédiés ont vu le jour : une pièce de fabrication, et une seconde pour le conditionnement et le stockage.

Passionné, Alexandre prend plaisir à parler de ses produits, de leurs compositions en matières premières essentielles 100 % bio ou locales, du mécanisme de transformation, de la saponification à froid, jusqu'à l'utilisation du produit. Une aventure familiale qui le satisfait pleinement.

Investi et concerné par cette démarche écologique, artisanale et hygiénique hors pair, il énumère toutes les bonnes pratiques et normes auxquelles il s'est fait un devoir de répondre (les lieux et l'équipement sont réglementaires, les recettes sont validées par une toxicologue assermentée...). Et le jeune

homme d'ajouter « *même si on est petit, on veut faire les choses bien* ».

Patient, Alexandre assure « *qu'il faut plus d'un mois à la bonne finalisation du produit. J'élabore moi-même mes propres recettes en fonction de mes goûts et j'aime décliner mes savons avec les noms de villages ou villes selon leur caractère... Tout est extrêmement réfléchi* ».

Conçus dans le respect de l'environnement, ce produit aux mille vertus est reconnaissable par son marquage à l'effigie du Rocher. À offrir ou à utiliser, à consommer local... Les Savons d'Argens ne demandent qu'à étendre sa gamme pour satisfaire pleinement sa clientèle.

Bonne continuation !

Retrait, livraison, services en ligne

🌐 <http://www.savonsdargens.fr/>

✉ contact@savonsdargens.fr

📱 @savonsargens

NOUVELLES ACTIVITÉS

LES ISSAMBRES DÉMÉNAGEMENT

3B Piscine / Sarl Dreaming Blue
Magasin de matériel pour piscines

- 📍 Déménage du Miramar à la ZA La Garonnette
- Chemin Rural des Ubacs
- Au bas du col du Bougnon
- ☎ 04 94 96 91 45
- 🌐 3bpiscine.com

LE VILLAGE

MEGANAILS
Salon de Beauté

- 📍 22, rue Grande André Cabasse
- ☎ 06 16 37 32 32
- ✉ meganails83@gmail.com
- RDV par tél. ou sur www.planity.com

LA BOUVERIE

Centre de formation pour adultes
Agence Riviera Formation
Domaines tertiaire & esthétique

- 📍 36, Rue de la Tuilerie - Bât. le Phoenix
- ☎ 04 22 73 85 25 - 06 78 96 31 56
- 🌐 agence-rivieraformation.fr

Réflexologie, massages
AMMA (assis) et Reiki
Emmanuèle Garde
Réflexologue certifiée

- 📍 159, impasse des Rubis
- ☎ 06 26 35 31 97
- 🌐 reikireflexologie.com

Les textes publiés dans cette page sont repris stricto sensu.
Les fautes d'orthographe et de syntaxe sont du fait de leurs auteurs.
Les opinions exprimées et les propos tenus dans ces diatribes n'engagent que leurs auteurs.

EXPRESSION LIBRE

DES CONSEILLERS MUNICIPAUX MINORITAIRES

GRUPE REPRENONS NOTRE COMMUNE EN MAIN - KEN TISSIER

Ce mois-ci parlons **finances** !

Et oui, au dernier conseil municipal, il y a eu le débat **d'orientation budgétaire** !

Alors ne nous opposons pas juste pour être opposant, **les finances vont mieux** !

Effectivement la commune sort du rouge alors **réjouissons nous**, néanmoins, je tiens forcément à mettre un petit bémol ! cet assainissement tient plus à du conjoncturel que du structurel, malheureusement.

En effet, la masse salariale est maîtrisée, bien qu'avec 10 départs en retraite on retrouve sensiblement le même montant, les **dépenses sont aussi maîtrisées**, encore mieux, mais ce qui fait vraiment du bien aux finances, **c'est l'augmentation des droits de mutation** (ce sont une partie des taxes que la commune perçoit lors de la vente de votre bien immo, et oui, les ventes immobilières ont explosées en 2021), à cela on **ajoute l'absence de recours à l'endettement** cette année.

L'absence d'endettement cette année tient du fait qu'aucun projet n'a été réalisé en 2021. Donc dès l'année prochaine, le démarrage des projets (Ecole par exemple) va faire revenir

l'endettement dans les comptes municipaux et va **mécaniquement impacter les finances** de la commune.

Tout ça pour dire, que nous ne sommes pas contre la réalisation de projets, pas contre le recours à l'endettement, mais un peu de modestie, pas d'autosatisfaction sur les finances de la ville en 2021.

Réjouissons-nous de ces bons chiffres, oui, **mais il ne faut pas que le maire se les approprie** !

Concernant les projets, le développement de notre commune, nous trouvons **dommage qu'aucune solution en terme de circulation** n'ait été proposée afin de résoudre les interminables bouchons matinaux du collège, puis de l'école primaire.

Nous avons, de notre côté, imaginé et proposé la création d'une route permettant l'entrée et la sortie du village passant au-dessus de l'ancien moulin et rejoignant la route du golf vers les tennis, libérant ainsi la circulation et l'arrêt minute de l'école primaire. Mais notre proposition a été balayée à chaque fois

que nous l'avons évoquée... **Domage, un peu d'écoute et de concertation aurait été bienvenues.**

Maintenant parlons tissu associatif :

Ce mois ci encore une association roquebrunoise qui cartonne avec plus de 180 adhérents ! Depuis 1990, **Roquebrune Sport** vous propose des activités de **gymnastique** (LIA, Gym douce, renforcement musculaire, circuit training, gym urbaine, pilates), mais aussi la **marche nordique**. Evidement toutes ces activités sont encadrées par des animatrices diplômées et bénévoles.

Cote manifestation, une randonnée mensuelle, un rallye surprise, des journées à thèmes et la participation aux activités organisées par d'autres associations ou la municipalité.

C'est une association où la convivialité et la bonne humeur sont de rigueur !

Renseignements : Jocelyne 06.22.36.16.30 ou roquebrune-sports.fr

KEN TISSIER

GRUPE J'AIME ROQUEBRUNE - JULIEN LUCHINI

Retour sur le conseil municipal du 10 mars dernier, et plus précisément sur la partie « décisions municipales »

Pour rappel, la « décision municipale » est un acte pris entre deux séances du conseil municipal par le maire ou ses adjoints délégués. Le maire rend compte au conseil municipal des décisions prises. La « décision municipale » n'est pas soumise au vote, contrairement à la « délibération municipale ».

Et lors de cette séance du 10 mars, 2 questions nous sont venues à la lecture de ces décisions.

Premièrement, pourquoi passer des conventions, je cite : « pour développer la musique au sein de l'Ecole Municipale des Arts de 15 à 20 heures par semaine », alors que ladite école est censée avoir été fermée et remplacée par une association extérieure à la municipalité. Serait-ce encore une pirouette de dernière minute face à notre mécontentement ? **Qu'en est-il de cette école de musique ?**

Deuxièmement, nous avons été interlo-

qués, ébahis, stupéfaits et même choqués devant le nombre d'affaires portées devant le tribunal. Ce sont 45 décisions municipales, prises en haut lieu et certainement sans concertations, qui nous ont été présentées sans sourciller. 45 décisions municipales impliquant 6 cabinets d'avocat et un ad-joinct. **Un geste fort qui démontre que devant tant d'amateurisme le glaive de la justice s'abat lourdement.** Et ce ne sont que les honoraires, attendons les sanctions, amendes et diverses pénalités qui vont en découler. **Mais qui Paye ?**

Election Présidentielle

Nous serons appelés à voter les 10 et 24 avril prochain pour élire notre futur(e) Président(e) de la République. Nombre d'entre vous ne se sentent pas concernés par cette élection, ni par les autres d'ailleurs. J'aimerais juste vous convaincre d'aller voter ! Voter blanc ou pour un candidat, peu importe, mais allez voter. L'abstention ne veut pas seulement dire que vous n'êtes pas d'accord, elle ne reflète rien de concret. Dans

l'abstention sont regroupés les mécontents, les vacanciers, les malades, les indisponibles, les voyageurs, les étourdis... Alors que les votes, eux, sont explicites ! même les bulletins Blancs.

Et si je pouvais vous convaincre de porter la candidate républicaine à cette fonction, ce serait encore mieux. Les républicains ont une vraie équipe derrière leur cheffe de file et le ménage à l'air d'avoir été fait. Les derniers départs le montre, les meilleurs restent. Et s'il fallait encore vous faire réagir, réfléchissez à une seule question ! **La France se porte-t'elle mieux aujourd'hui qu'il y a 5 ans ?**

RÉNOVER POUR HABITER MIEUX DERNIÈRE ANNÉE POUR BÉNÉFICIER DU PROGRAMME

Depuis septembre 2017, Estérel Côte d'Azur Agglomération s'est investie dans le programme « *Rénover pour Habiter Mieux* ». Ce dispositif qui se termine en septembre 2022 est entré dans sa dernière année. Ce Programme d'Intérêt Général a été mis en place par la Communauté d'agglomération avec le soutien de l'Agence Nationale de l'Habitat, de l'État, de la Région et du Département dans le but d'aider les propriétaires dans leurs projets de rénovation.



Près de
9000
ménages propriétaires
occupants éligibles
sur le territoire
d'Estérel Côte d'Azur
Agglomération



328
logements rénovés
avec « *Rénover pour
Habiter Mieux* »



32 %
des rénovations ont
concerné le maintien à
domicile des personnes
âgées ou handicapées



48 %
de gain énergétique
en moyenne



80 %
C'est en moyenne
le taux des travaux financés
pour les propriétaires
occupants

Initialement prévu sur trois ans, le programme « *Rénover pour Habiter Mieux* » a été prolongé jusqu'au 19 septembre 2022. En quatre ans, 328 propriétaires ont pu bénéficier de ce dispositif.

Ce programme s'articule autour de cinq objectifs :

- lutter contre l'habitat très dégradé ou indigne ;
- améliorer la performance énergétique ;
- développer l'offre de logements locatifs à loyers maîtrisés ;
- adapter les logements aux besoins des personnes âgées ou handicapées ;
- remettre sur le marché les logements vacants.

Grâce à « *Rénover pour Habiter Mieux* », les propriétaires peuvent bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement technique, administratif et financier gratuit par le prestataire Citémétrie tout au long du projet (diagnostic technique, conseils sur les travaux, analyse des devis, aide au montage des dossiers de subvention, simulations financières...). Les travaux finançables concernent les travaux de rénovation énergétique, d'autonomie de la personne âgée ou handicapée ou la rénovation globale d'un logement dégradé.

INFOS PRATIQUES

À qui s'adresse ce programme ?

- Aux propriétaires occupants sous conditions de ressources.
- Aux propriétaires bail leurs qui s'engagent à pratiquer des loyers maîtrisés pendant au moins 9 ans.

Pour quels projets ?

- Travaux de rénovation (plomberie, électricité, réfection de la toiture avec isolation).
- Adaptation du logement aux besoins de personnes âgées ou handicapées (installation d'un monte escalier, remplacement d'une baignoire ou d'une douche).
- Amélioration de la performance énergétique (isolation des combles, remplacement de la chaudière, des fenêtres)

Sous quelles conditions ?

- Le logement est achevé depuis plus de 15 ans.
 - Les travaux sont réalisés par des entreprises du bâtiment.
- Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande de subvention.



GESTION DES DÉCHETS

DES CONSEILLERS DU TRI PRÉSENTS SUR LES MARCHÉS

Dans le cadre d'un programme de réduction des déchets et un élargissement de l'équipement des foyers dans leur geste au quotidien du tri sélectif, la municipalité s'emploie à accompagner, sensibiliser et équiper à moindre coût les administrés.

À partir du mois d'avril, des conseillers de tri SMIDDEV seront présents sur les marchés de la commune pour vous informer et répondre à vos questions sur le traitement et la valorisation de vos déchets. Ce sera aussi l'occasion de dispenser leurs conseils, et mettre à disposition des composteurs à l'achat pour les particuliers.

Les biodéchets représentent plus de 30 % de la poubelle non-recyclable.

Le compostage est un outil majeur pour réduire les déchets, mais aussi pour fabriquer un compost de qualité et réduire certains coûts.

Permettre la diminution des ordures ménagères.

Cette démarche s'accompagne de la volonté de Yoann Gnerucci, Premier adjoint à la Ville et Vice-président du SMIDDEV, de mettre à disposition des foyers roquebrunois l'équipement nécessaire afin de faciliter la vie au quotidien et éviter si possible des déplacements au centre de tri. Favoriser une gestion circulaire des déchets avec le réemploi, le recyclage ou la valorisation, en généralisant le compostage.

Anticiper pour atteindre des objectifs réglementaires.

Il ne faut pas relâcher les efforts de chacun pour mettre en place ces habitudes. Au-delà de la satisfaction de produire pour soi ou de faire un geste éco-responsable, dès le 1^{er} janvier 2024, c'est l'ensemble des biodéchets et des huiles usagées qui devront faire l'objet d'une collecte séparée pour être valorisés.

SMIDDEV
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DÉCHETS

Vous avez...
des questions sur le tri des déchets ?

Vous cherchez...
des solutions pour les réduire ?

Retrouvez les Conseillers du tri sur les marchés de votre commune !

Roquebrune-sur-Argens

Issambres :	25 avril, 16 mai, 11 juillet, 1 ^{er} août, 10 octobre
Village :	3 juin, 8 juillet, 9 septembre
Bouverie :	7 mai, 4 juin, 9 juillet, 10 septembre, 22 octobre
Grande Bastide :	15 avril, 17 juin, 23 septembre

Achetez votre composteur pour 10€ !

Demandez vos poubelles locales gratuites de 60L, 120L et 240L !

SMIDDEV | smiddev.fr | 04 98 11 98 80

Limiter les impacts sur l'environnement et préserver les écosystèmes.

Et parce que potagers et espaces verts s'embellissent de ces actions, la SMIDDEV participe à l'évènement « Jardins en fête », organisé par la Ville le 17 avril.



C.C.A.S.

ANIMATIONS 2022 OFFERTES À NOS SENIORS

► **Mardi 5 avril**

Spectacle de Pâques espace R. Manuel

► **Jedi 19 mai**

Sortie d'une journée à Vallauris

► **Jedi 16 juin**

Sortie d'une journée en Camargue

► **Jedi 15 septembre**

Sortie d'une journée en Provence Verte

► **Vendredi 14 octobre**

Sortie au marché de Vintimille

► **Jedi 8 décembre**

Spectacle de Noël espace R. Manuel

► **Mardi 13 et mercredi 14 décembre**

Distribution des Colis de Noël

Les Thés Dansants

À la salle des associations de la Bouverie

► **Dimanche 15 mai**

À la salle de la Batterie

► **Les dimanches**

► **20 mars** ► **26 juin** ► **25 septembre**

► **23 octobre** ► **27 novembre**

Pour tout renseignement et inscription concernant l'ensemble de ces manifestations s'adresser au C.C.A.S. **Tél. 04 94 44 51 30.**

L'animatrice du C.C.A.S. propose aux seniors roquebrunois :

► Le matin, du lundi au vendredi, un transport gratuit en minibus sur le territoire de l'agglomération.

► L'après-midi, de 13h30 à 17h, elle organise des ateliers récréatifs :

Au village : lundi et vendredi
salle Georgette Florent

Aux Issambres : mardi - salle de la Batterie
À la Bouverie : jeudi - salle des associations
Pour tout renseignement, vous pouvez la contacter

Tél. 06 84 27 98 54.

La semaine « Bleue » dédiée aux seniors sur le plan national se déroule habituellement début octobre. Un programme d'animations

sera proposé dès que les dates officielles seront connues.

Les couples mariés en 1972, 1962 et 1952 souhaitant fêter leur « **anniversaire de mariage** » peuvent se faire inscrire auprès du C.C.A.S. avec leur livret de famille et un justificatif de domicile.

Une cérémonie sera organisée en mairie d'honneur en fin d'année 2022.



JEUNES SAPEURS-POMPIERS

FAVORISER LES ÉCHANGES PAR LE SPORT

Le 9 avril, une cinquantaine de JSP disputeront la finale nationale du Comité technique international du Feu (CTIF) sur le stade de la Bouverie. L'objectif : la qualification pour les Olympiades en Slovénie.

Ils ont entre 12 et 18 ans et n'ont qu'un rêve : devenir sapeur-pompier. Une passion qui les anime, à Roquebrune comme aux quatre coins de la France, et les motive à s'entraîner chaque semaine, à apprendre les gestes qui sauvent tout en suivant une formation théorique, pratique et sportive de haut niveau en dehors du temps scolaire. L'occasion également pour certains de se hisser au niveau supérieur en disputant les Olympiades du Comité technique international du feu.

Le 9 avril prochain, la commune accueillera la finale nationale. Une première en France qui se déroulera sur le stade de la Bouverie où une cinquantaine de JSP, représentant les équipes de la Somme, la Loire Atlantique, l'Ain et l'Oise (le Var ayant été contraint de déclarer forfait) se disputeront leur place pour les Olympiades internationales, qui se dérouleront à Celje, en Slovénie, du 17 au 24 juillet.

Tous tenteront leur chance pour représenter le plus dignement et professionnellement possible leur pays. Face à un jury composé de dix personnes, originaires de Belgique, Suisse, Italie et France, la jeune relève se surpassera, n'en doute pas le Capitaine Éric Ulrich, référent JSP du Var.

« Cette finale en France est une première et nous sommes fiers de pouvoir l'organiser en dépit de toutes les contraintes et de la crise sanitaire. La formation des JSP est une compétence de l'Union départementale des sapeurs-pompiers. Mais l'interconnexion avec le Service départemental est très forte. Travailler avec l'État-Major du SDIS insufflé un état d'esprit particulier à nos JSP. Cela leur permet aussi de favoriser les échanges à l'international, au travers des valeurs véhiculées par le sport et la rigueur technique qui s'impose. »

Alors le 9 avril, n'hésitez pas à vous rendre sur le stade de la Bouverie, tout au long de la journée, pour découvrir la motivation de ces jeunes, qui n'aspirent qu'à décrocher leur billet pour les Olympiades.



Un grand bravo, d'ores et déjà, à ces adolescents, déjà engagés au service de la société.

Avant d'embarquer, il faudra en découdre autour de trois épreuves :

1. Un parcours de 75 m chronométré comprenant :

- ▶ Un établissement de 60 m de tuyaux avec plusieurs obstacles et confections de nœuds sur une potence (nœud de cabestan, nœud de bois, nœud sur lance) ;
- ▶ Un remplissage de réservoir de 5 l à travers 2 cibles au moyen de seaux pompe et l'identification d'objets ainsi que leur placement à travers des photos.

2. Une course en relais de 400 m chronométrés :

- ▶ Plusieurs obstacles (murs échelle de 2 m, extincteur et tuyau à placer) ;
- ▶ L'établissement d'une lance sur prise d'eau.

3. Présentation de sa nation :

- ▶ Cette épreuve est basée sur la culture et la présentation de son pays.

- ▶ 8h : Entraînement
- ▶ 13h45 : Levée des couleurs
- ▶ 14h : Compétition
- ▶ 18h : Proclamation des résultats



ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

JARDINS

EN FÊTE

DIM. **17**
AVRIL 2022
10H - 18H

LA BOUVERIE
PLACE DES FÉLIBRES



   Ville de Roquebrune-sur-Argens
www.roquebrune.com | www.roqinfo.fr